

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |  
RNCP 39183

# Master 2 Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique Parcours Patrimoine culturel et technique (M2\_PCT) **PRÉSENTATION**

## ► Présentation de la formation

Ce master est une formation universitaire d'excellence originale tant par son contenu que par sa pédagogie. Il ajoute au volet historique, les connaissances et les pratiques de médiation et d'information de la culture et des savoirs, ainsi que l'analyse des rapports sciences et techniques en société. Il couvre deux champs : la gestion des environnements techniques historiques qui traite des questions culturelles, politiques et économiques relatives aux paysages, aux villes et au cadre bâti ; la culture scientifique, technique et industrielle, qui traite des objets, des savoir-faire et des acteurs qui les produisent.

Outre les cours magistraux et les TD, le master propose aux étudiants un enseignement « par le projet ». Il s'agit de projets fictifs, mais respectant les étapes de la commande. Cette approche suppose des conditions de réalisation les plus proches possibles de la réalité professionnelle. L'activité se clôt par une réalisation concrète destinée à un public large (réalisation d'un catalogue-guide d'exposition ; organisation d'une visite d'un site patrimonial).

Le master est adossé à un riche réseau de partenaires : les Archives Nationales, le musée des Arts et Métiers, le musée du Quai Branly - Jacques Chirac, le musée national de la Marine, le musée des Arts décoratifs, la Bibliothèque de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, le Musée de l'Air et de l'Espace.

## ► Objectifs de la formation

- former à l'histoire et aux modalités de conservation, de restauration et de valorisation d'une gamme très large d'objets (incluant les objets artistiques) qui par leurs spécificités techniques méritent attention ;
- familiariser les étudiantes et les étudiants avec les métiers liés à l'histoire, à la culture et au patrimoine par la rencontre avec des intervenants professionnels du domaine de la culture et du patrimoine (Ministère de la Culture, Mairie de Paris, Service départemental d'archéologie, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Musée des Arts et métiers, Musée historique de la ville de Strasbourg, ARTES).

## ► Métiers visés

Les métiers ciblés sont dans le secteur culturel et patrimonial. Ils peuvent s'exercer autant dans le public que dans les entreprises privées.

- chargé d'ingénierie culturelle
- chargé de médiation culturelle
- chargé de communication et d'information
- conservateur du patrimoine (préparation aux concours)

### ► Rythme d'alternance

De septembre à janvier : 3 jours d'enseignement par semaine.  
A partir de début février : 1 jour d'enseignement par semaine.  
Mai-juin : 1 jour d'atelier et de projets une fois par mois.  
A partir de juillet : plein temps entreprise.

### ► Dates de la formation et volume horaire

11/09/2024 > 11/09/2025 (469 heures)  
Durée : 1 an

## ADMISSION

### ► Conditions d'admission

#### Pré-requis :

Pour les étudiants inscrits dans le master TPTI (techniques, patrimoine, territoires de l'industrie), il faut avoir validé la première année du cursus pour avoir le droit d'accéder au M2.

Pour les étudiants ayant validé la première année d'un autre master, il est nécessaire qu'ils justifient d'une formation compatible avec la spécialisation « patrimoine culturel et technique », tel qu'une formation d'histoire, histoire de l'art, archéologie ou diplôme d'architecte ou restauration-conservation.

### ► Modalités de candidature

Les candidatures se font en ligne.

Dans leur dossier de candidature, les candidats issus d'un autre master doivent présenter une thématique de mémoire, un projet professionnel solide et avoir déjà des pistes pour la structure d'accueil en apprentissage. Les dossiers seront examinés par une commission composée d'un représentant de chacune des disciplines enseignées : histoire des techniques / histoire des sciences/ socio-anthropologie des techniques/ histoire et innovation des techno-sciences.

L'admission est de droit pour les étudiants issus de la première année de ce master et souhaitant suivre ce parcours.

## CONTACTS

---

### ► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

---

Marie COUPOIS

contact@formasup-paris.com

Fabienne HETZEL

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



### ► Vos contacts « École/Université »

---

RIETH Anne-Sophie

mastertpti@univ-paris1.fr

01 44 78 33 73

## PROGRAMME

---

### ► Code RNCP 39183

---

### ► Direction et équipe pédagogique

---

Les enseignements sont répartis en trois catégories :

- Enseignements fondamentaux : divers domaines de l'histoire (UE1).
- Enseignement lié à l'environnement professionnel (UE3 & UE5).
- Projet tutoré et atelier (UE2 & UE4).
- Et un mémoire (UE6).

D'un point de vue thématique, ils recouvrent quatre grands domaines :

- histoire et anthropologie des sciences et des techniques ;
- patrimoine scientifique et technique ;
- droit et économie du patrimoine ;
- patrimonialisation et médiation ;
- outils pour la patrimonialisation des sciences et des techniques.

Les enseignements sont dispensés à la fois par des enseignants chercheurs de l'université

Panthéon-Sorbonne et par des professionnels reconnus dans leur domaine.

Responsables de la formation (la liste des intervenants s'élevant à plus de vingt, elle a été transmise au référent FPIDF) :

- NEGRE Valérie, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Valerie.Negre@univ-paris1.fr.
- CHAPPEY Jean-Luc, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Jean-Luc.Chappey@univ-paris1.fr.
- PILLON Thierry, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thierry.Pillon@univ-paris1.fr.
- RUANO BORBALAN Jean-Claude, Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers, jean-claude.ruanoborbalan@lecnam.net.

Volume horaire  
session -1  
année 1



### Programme détaillé de la formation

|   |     |
|---|-----|
| UE1.1. Introduction à l'histoire des techniques               | 26h |
| UE1.2. Techniques et patrimoines                              | 26h |
| UE2.1. Atelier construction d'un parcours patrimonial         | 8h  |
| UE2.2. Conception d'une exposition                            | 18h |
| UE2.3. Le projet informatique à contenu historico-patrimonial | 13h |
| UE3.1. Connaissance et protection du patrimoine STI           | 80h |
| UE3.2. Droit du patrimoine culturel                           | 84h |
| UE3.3. Anglais professionnel                                  | 13h |

|  |     |
|--|-----|
| UE4.1. Atelier construction d'un parcours patrimonial            | 8h  |
| UE4.2. Conception d'une exposition                               | 18h |
| UE4.3. Le projet informatique à contenu historico-patrimonial    | 13h |
| UE5.1. Economie des biens culturels                              | 70h |
| UE5.2. Gestion d'entreprise culturelle                           | 64h |
| UE6 mémoire de fin d'étude : projet personnel + projet collectif | 7h  |
| examens  |     |
| Pré-rentrée  | 7h  |
| Séjour d'études  | 14h |

### ► Modalités pédagogiques

La formation est pensée en bloc de compétences, avec une progressivité de ceux-ci sur les semestres ; elle distingue aussi enseignements et pratiques notamment via des ateliers et des projets :

- enseignements des fondamentaux et enseignements de l'environnement d'exercice des métiers,
- projet collectif,
- projet individuel,
- livret de suivi de l'alternance,
- réunion de débriefing annuelle permettant aux apprentis de faire un retour d'expérience à leurs enseignants, tant sur la partie enseignement à l'université que sur le temps accueil au sein d'une structure.

### ► Contrôle des connaissances

Les modalités du contrôle continu sont variables selon les enseignements :

- évaluation sur la participation active de l'étudiant au cours et à la discussion, la qualité et l'intérêt des questions et des interventions.

- présentation orale de type exposé par groupes de 2 à 3 étudiants.
- rédaction de note argumentée sur une thématique donnée (mise en oeuvre d'une politique publique patrimoniale à l'échelle d'une commune sur la durée d'un mandat, situation.

## ► Diplôme délivré

---

Diplôme de grade master. Domaine Sciences humaines et sociales ; Mention Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique ; Parcours Patrimoine culturel et technique. Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## COMPÉTENCES

---

- Gestion d'un site patrimonial
- Analyse du patrimoine architectural et du décor monumental
- Proposition et mise en oeuvre de projets de mise en valeur et d'exposition du patrimoine
- Gestion de collections (préparation de dossier de prêt ou de location d'oeuvres, établissement de bases de données, récolement de collections...)
- Régie de collection (mouvements d'oeuvres, inventaire, conservation préventive, récolement ...)
- Accueil des publics dans les musées et expositions
- Médiation, animation : Préparation de visites et d'ateliers
- Organisation d'événements culturels
- Montage d'expositions
- Gestion budgétaire
- Rédaction de notices dans des catalogues

### ► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

---

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.

### ► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

---

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

► **Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

---

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

► **Appui à la transformation en contexte professionnel**

---

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.